

§ II- LETTRES, N°289

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°47

A MADEMOISELLE DE S^t JUAN, N°6

+

Dijon, ce 18 Juin 1867

Mademoiselle et ma Soeur,

Je vous retourne le petit Compte-rendu que vous avez eu la bonté de me communiquer. Vous m'avez prié de n'y rien toucher et la précaution n'était pas inutile; j'avoue que ma conscience ne me permettrait pas d'y parler comme vous; il y a là, vous le savez bien, des choses inexactes au moins, à mon sujet, mais ce n'est pas moi qui dois signer ces pages, je vous en laisse donc toute la responsabilité, et respecte vos désirs.

Je proposerai seulement deux petites corrections, la ~~1^{ère}~~ que j'ai indiquées du reste sur le rapport lui-même:

1^{re} L'expression "et votre coeur en est rassasié" n'est pas exacte, prête à un double sens, et ne se trouve pas dans le texte sacré.

2^o "Sans être attendues" pourrait sembler l'indice d'une sorte de surveillance ou d'inspection exercée sur l'Oeuvre et ce n'a certainement pas été votre pensée. Le fait est bon à citer, mais comme résultant de circonstances fortuites et non d'une combinaison ou d'un calcul prémédités.

J'ai vu aussi les comptes de Madelle Magnin, je vous ferai deux observations à ce sujet:

1^{re} Les dons à reçus des Dames du Comité et de quelques autres personnes, je crois, y figure nominativement, et comme ils ne sont pas d'égale valeur, que d'ailleurs nous avons voulu former le Comité sans



nous occuper de ce que chacune donnerait ou ne donnerait pas annuellement, n'y a-t-il pas inconvénient à faire paraître sur une pièce qui sera lue publiquement ce que chacune a fait ou n'a pas fait? Ce serait bon si la cotisation en était fixe, et la même pour toutes; et puisque cela n'est pas, ne vaudrait-il pas mieux inscrire tous les dons en bloc, sur une seule ligne?

2° Il serait bon, à mon avis, de faire figurer sur ce compte, sur cet Etat de Recettes et dépenses provenant des opérations du Comité, tout ce qui a été acheté pour Béthanie; par exemple le cheval, le charriot, les grains, etc etc et ce serait bien facile en envoyant la note de ce que cela a coûté à Madelle Magnin qui inscrirait le tout aux Recettes et aux dépenses à la fois. Il resterait encore ce qui a été donné purement et simplement comme quelques provisions de bouche que vous connaissez, certains instruments de travail, quelques vieux effets vêtements etc... dont vous parleriez dans votre rapport, et comme n'ayant pu figurer au compte de la Trésorière.

Madame Grusse a dû vous écrire pour vous rappeler qu'il est temps d'adresser aux dames du Comité et aux personnes que vous jugerez à propos de vous adjoindre (M. l'Abbé Claudon, M. Gouvert etc...) des lettres d'invitation pour la fête du 22.- L'office du matin: Messe chantée, prise d'habit et sermon, aura lieu à 8h1/2 ou 9 heures, et le ~~le~~ après midi, avant de se retirer: réunion du Comité, puis Vêpres et bénédiction.

Il n'y aura pas cette année de retraite prêchée, il n'était pas assez clair qu'on eut pu y assister, mais veuillez dire que ~~l-les~~ à nos chères dames du Comité que celles qui désireront venir plusieurs jours d'avance pour se recueillir et faire une petite retraite trouveront l'hospitalité au couvent. Je serai là moi aussi 7 ou 8 jours ~~d'avance~~ avant le 23. Il faudra bien avertir la R^{de} Mère Henri-Dominique 8 ou 12 jours d'avance afin qu'elle puisse prendre ses mesures et faire ses provisions en conséquence. Nous pourrons loger toutes celles qui nous viendront, grâce aux travaux que l'on achève en ce moment.

Ces travaux étaient nécessaires pour donner à la maison sa régularité, chose plus utile qu'on ne le pourrait croire à la formation des âmes. Et puis nos Soeurs ont déjà assez à se priver et à se dévouer dans l'Oeuvre elle-même ~~sans~~ pour que je me sois fait scrupule de les priver plus longtemps des joies et du soutien d'une vie vraiment régulière. Mais je crains



bien que ces dépenses ne dépassent de beaucoup nos prévisions et nos ressources. Malgré tout ce que nous avons pu faire il nous a été impossible de savoir d'avance à peu près exactement ce que cela coûterait. Mais Dieu est là et il sait les motifs qui nous ont fait agir et que c'est pour Lui, pour lui attacher plus fortement les âmes qu'il nous envoie - Il ne nous fera pas défaut.

Je voudrais bien avoir à Béthanie le buste de notre très st et bien aimé Père Lacordaire. Pourriez-vous nous en procurer un pour la fête?

C'est le 22 et 24 Juillet que se jugera à Flavigny la question de savoir si je dois ou non résider quelque temps à Béthanie; j'irai là bas aussitôt après la fête. J'ai demandé au T.R.P. Minjard de nous envoyer un des Prieurs qui doivent aller à Flavigny, afin qu'il puisse voir de ses yeux où en est l'Oeuvre et en faire ainsi un rapport exact devant le Conseil, il a paru goûter cette pensée et m'a dit de la lui rappeler à la fin de Juin. Il avait je crois des vues sur le Prieur de Nancy, parceque c'est un peu sur sa route. J'ai eu la pensée de lui demander d'envoyer de préférence le T.R.P. Souaillard que plusieurs de vous connaissent. Il viendrait directement de Paris à Vesoul et Noidans et pourrait ~~repas~~ en repartant passer par Besançon, ce serait 2 ou 3 jours avant la fête. Qu'en pensez-vous?

Je ne sais pas encore si nous pourrions avoir le R.P. Boulanger

Vous n'oublierez pas ~~Mme~~ Humbert. Elle comptait venir à la retraite ~~avec~~ et amener une jeune personne de nos tertiaires, et qui a je crois quelque pensée sur Béthanie.

Veuillez agréer, Mademoiselle et ma soeur, mes sentiments de vive et fraternelle affection en Notre Seigneur, Marie et S. Dom. notre père,

fr. M. Jean-Jos. Lataste

J'ai rencontré l'autre jour en chemin de fer M. le Curé de Fraisans, qui m'a parlé de vous

